

Communiqué de presse

Lyon, le 28 septembre 2020

DU 5 AU 9 OCTOBRE 2020

L'ADIE ORGANISE DES EVENEMENTS D'INFORMATION POUR SOUTENIR LA RELANCE DE L'ENTREPRENEURIAT LOCAL

Chaque année, l'Adie finance et accompagne près de 20 000 nouveaux créateurs d'entreprise, dont près de 2 200 en Auvergne Rhône-Alpes, qui n'ont pas accès au système bancaire classique. En 2019, sur le département du Rhône, l'association a financé et accompagné plus de 500 personnes.

Après une année 2020 placée sous le signe de l'incertitude et, malgré tout, marquée par un regain de l'envie d'entreprendre, l'Adie et ses partenaires organisent, du 5 au 9 octobre, des ateliers gratuits partout en France et en ligne, pour aider les entrepreneurs locaux à créer leur entreprise dans les meilleures conditions.

Des évènements pour accompagner la relance de la création d'entreprise

Parce que l'année 2020 n'a pas été une année comme les autres pour les entrepreneurs en activité, elle ne sera pas non plus une année comme les autres pour les futurs créateurs d'entreprise. Pour certains, il s'agira de donner vie à un projet longuement réfléchi, peut-être différé et modifié suite au confinement. Pour d'autres, entreprendre représentera une stratégie créative de résilience face au chômage pour gagner sa vie tout en valorisant une vision et des compétences.

A ces candidats à l'entrepreneuriat, l'Adie veut adresser le message qu'il est possible d'entreprendre, même sans moyens et ce quels que soient son âge, son genre, ou son niveau d'études. Parce qu'il est plus que jamais nécessaire d'être accompagné dès le démarrage pour choisir le bon statut, construire un business plan solide, définir la stratégie digitale de son activité, l'Adie et ses partenaires proposeront des conseils concrets pour se poser les bonnes questions avant de se lancer.

En Auvergne Rhône-Alpes, l'Adie et ses partenaires organisent plus de 50 événements présentiels et en ligne pour rendre plus accessible l'entrepreneuriat. Dix d'entre eux auront lieu dans le Rhône* :



VILLE	EVENEMENT	LIEU	DATE ET HEURE
VILLEFRANCHE SUR SAONE	Atelier pour entreprendre	VERNEIL FORMATION, 210 BOULEVARD VICTOR VERMOREL 69400	5 OCT. 2020 - 15:00
VILLEFRANCHE SUR SAONE	Atelier pour entreprendre	POLE EMPLOI VILLEFRANCHE SUR SAONE	8 OCT. 2020 - 13:30
ST FONS	Atelier pour entreprendre	POLE EMPLOI ST FONS	5 OCT. 2020 - 09:00
NEUVILLE SUR SAONE	Atelier pour entreprendre	LYVE POLE D'ENTREPRENEURS - NEUVILLE-SUR-SAONE	1 OCT. 2020 - 09:00
LYON	Atelier pour entreprendre	VISIOCONFERENCE	8 OCT. 2020 - 14:00
LYON	Accueil Adie	VISIOCONFERENCE	1 OCT. 2020 - 15:00
LYON	Accueil Adie	VISIOCONFERENCE	6 OCT. 2020 - 15:00
VAULX EN VELIN	Atelier pour entreprendre	PLANETARIUM DE VAULX EN VELIN	7 OCT. 2020 - 09:00
VILLEURBANNE	Atelier pour entreprendre	POLE EMPLOI VILLEURBANNE	6 OCT. 2020 - 09:00

* Inscription obligatoire sur le site <https://www.adie.org/nos-ateliers/>

Une nouvelle campagne pour mettre en lumière les entrepreneurs d'aujourd'hui



Chaque entrepreneur donne un sens différent et personnel à la création de son entreprise. Entreprendre, c'est non seulement gagner sa vie, mais c'est aussi oser choisir d'être indépendant, de travailler selon ses valeurs, de démarrer une nouvelle vie ou d'exprimer sa vraie nature, enfin. Pour mettre en lumière ces entrepreneurs et encourager les futurs créateurs d'entreprise, l'Adie leur consacre une nouvelle campagne de communication diffusée en radio, dans la presse quotidienne régionale, affichée dans les quartiers et partagée sur les réseaux sociaux. L'association consacre également un dossier de presse exclusif aux entrepreneurs qui démontrent au quotidien que l'on peut concilier la nécessité de gagner sa vie avec l'aspiration à contribuer, à sa mesure, à façonner le monde, sa ville, son quartier. Vous retrouvez dans ce dossier de presse les témoignages de six entrepreneurs de la région Auvergne Rhône-Alpes, qui sont également à l'honneur sur nos nouvelles affiches.

Plaidoyer pour une relance qui inclut les petits entrepreneurs locaux

« Le « monde d'après » ne peut pas et ne doit pas se faire sans les petits entrepreneurs locaux. Ce sont eux qui, en plus de créer leur propre emploi, dynamisent les tissus économiques locaux, nous rendent service près de chez nous et font vivre nos centres-villes et nos quartiers. » explique Etienne Taponnier, Directeur de l'Adie en Auvergne Rhône-Alpes.

Voilà pourquoi, en cette rentrée sociale, l'Adie poursuit son plaidoyer auprès des pouvoirs publics et mobilise toute son équipe en Auvergne Rhône-Alpes notamment dans le cadre du Fonds Région Unie. Cet été, la Région, la Banque des territoires et près de 200 collectivités locales décidaient de soutenir les entreprises qui avaient besoin de trésorerie pour relancer leur activité, en créant le Fonds Région Unie : <https://regionunie.auvergnerhonealpes.fr/>.

La Région Auvergne Rhône-Alpes a mandaté l'Adie pour étudier les demandes de financement des entrepreneurs qu'elle connaît bien, à savoir les entrepreneurs individuels et les micro entrepreneurs. L'Adie est aujourd'hui l'un des principaux acteurs dans la mise en œuvre de ce dispositif de soutien à la relance des entreprises de nos territoires. En deux mois, l'Adie a ainsi étudié et donné un avis favorable à 434 Avances Remboursables avec avis favorables pour un montant de 3 128 150€. Ce dispositif exceptionnel ne sera opérationnel que jusqu'à la fin de l'année 2020, il faut donc le faire connaître auprès des entrepreneurs locaux qui se battent pour sauver leur entreprise.



A propos de L'Adie

L'Adie est une association nationale reconnue d'utilité publique qui défend l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur, s'il a accès à un crédit et à un accompagnement professionnel. Depuis 30 ans, son réseau de spécialistes finance et accompagne les créateurs d'entreprise, pour une économie plus inclusive.

Dans ses 19 antennes et 60 permanences qui couvrent toute la Région Auvergne Rhône Alpes, ses salariés et bénévoles accompagnent les créateurs d'entreprise.

En 2019, l'Adie Auvergne Rhône Alpes a financé et accompagné plus de 2700 personnes. Les entreprises créées ont un taux de pérennité de 78% à 2 ans et 89% des personnes financées sont durablement insérées professionnellement.

CONTACTS PRESSE

<p>ADIE</p> <p>Carolina CAMPUZANO Chargée de communication ccampuzano@adie.org 06 75 69 76 32</p>	<p>AGENCE PLUS2SENS</p> <p>Mégane KLEVEZOU Relations presse megane@plus2sens.com 06 32 61 78 96</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------